SPL AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT OCCITANIE
SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE AU CAPITAL DE 41 71[illegible] EUROS

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

AREC Occitanie
Agence Régionale Énergie Climat

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

SIÈGE SOCIAL : 55 AVENUE LOUIS BRÉGUET - 31400 TOULOUSE
809 415 243 RCS TOULOUSE

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

I : RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. GOUVERNANCE DE LA SOCIETE

En date du 17 mai 2018, le Conseil d'Administration a décidé d'opter pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général et a désigné :

- **Monsieur Stéphane PERE**, Directeur Général de la SPL AREC Occitanie pour une durée de 6 années à compter du 17 mai 2018 (article 22-2 des statuts).

- **La Région Occitanie représentée en la personne de Monsieur Christian ASSAF**, Président du Conseil d'Administration de la SPL AREC Occitanie pour la durée de son mandat d'administrateur (article 16 des statuts), élu à l'issu du conseil d'administration du 23 septembre 2021.

2. MANDATS DES DIRIGEANTS, DES ADMINISTRATEURS, DES CENSEURS ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

2.1. Direction Générale

Le tableau ci-dessous récapitule le mandat de la Direction Générale.

Direction Générale				
QUALITE	NOM	DATE NOMINATION	DUREE MANDAT	DATE FIN MANDAT
Directeur Général	**Stéphane PERE**	CA 17/05/2018	6 ans	17/05/2024

Les limitations de pouvoirs de la Direction Générale sont les suivantes :

Conformément à l'article 22.3 des statuts, le Directeur Général « *ne peut conclure, résilier ou modifier par voie d'avenant, un contrat liant la SPL AREC Occitanie avec un ou plusieurs de ses actionnaires sans y avoir été préalablement autorisé par le Conseil d'Administration dans les conditions prévues par les statuts, sous réserve de la délégation qui lui est confiée par le Conseil d'Administration. Dans le cadre de cette délégation, il sera prévu la possibilité de consulter les actionnaires par voie électronique, ces derniers ayant la possibilité d'approuver ou non les dits contrats, avant signature par le Directeur général. Les modalités de cette consultation seront précisées dans le cadre de cette délégation et du règlement intérieur* ».

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

Conformément à l'article 5 du règlement intérieur, le Directeur General « *devra obtenir une autorisation préalable du Conseil d'Administration dans les domaines suivants :*

- *Cession, apport, acquisition, location à destination immobilière ;*
- *Prise de participation ;*
- *Transaction à l'occasion d'un contentieux à l'égard des tiers pour un montant supérieur à 30 000 euros ;*
- *La signature des conventions relevant de l'article 225-38 du Code de Commerce ;*
- *La conclusion, la résiliation ou la modification substantielle (au sens du décret n°2016-360 du 25 mars 2016) des contrats de prestations de service liant la SPL à l'un ou plusieurs de ses actionnaires* ».

2.2. Administrateurs, censeurs et commissaires aux comptes

Le tableau ci-dessous récapitule les mandats des administrateurs, censeurs et commissaires aux comptes.

Administrateurs		
QUALITE	NOM (COLLECTIVITE ET/OU PERSONNE PHYSIQUE)	DUREE MANDAT
REPRESENTANTS DE LA REGION OCCITANIE	REGION OCCITANIE Représentée par **Christian ASSAF**	Durée du mandat électif
	REGION OCCITANIE Représentée par **Philippe BAUBAY**	
	REGION OCCITANIE Représentée par **Christine BERNOT**	
	REGION OCCITANIE Représentée par **Patrice CANAYER**	
	REGION OCCITANIE Représentée par **Thierry COTELLE**	
	REGION OCCITANIE Représentée par **Yannick JAUZION**	
	REGION OCCITANIE Représentée par **Pierre LACAZE**	
	REGION OCCITANIE Représentée par **Agnès LANGEVINE**	
REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE SPECIALE	**PETR du Pays Sud Toulousain** Représenté par **Max CAZARRE**	
	Perpignan Méditerranée Métropole Communauté urbaine Représenté par **Marc MEDINA**	

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

	Communauté d'agglomération du SICOVAL Représentée par **Pascal CHICOT**	
	Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes Pyrénées, représentée par **Cécile PREVOST**	
	Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises Représenté par **Patricia QUINAT-RAYNAUD**	
	Communauté d'agglomération de l'Albigeois Représentée par **Jean-François ROCHEDREUX**	
	Ville de Paulhac Représentée par **Nathalie RUMEAU**	

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

Censeurs

Hussam AL MALLAK - Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup - Vice-Président

Laurent ALEXANDRE - Communauté de communes Decazeville Communauté – Vice-Président

Alain ASTIE - Syndicat Départemental d'Energie du Tarn - SDE 81 – Président
Guillaume BALDY - Ville de Figeac – Adjoint au Maire
Jean-Pierre BENAVENT - PETR du Pays Midi-Quercy – Vice-Président
Marie-Claude BERLY - Communauté d'agglomération du Grand Montauban – Déléguée communautaire
Raphaël BERNARDIN – Ville de Saint-Sulpice-La-Pointe - Maire
Martine BERRY-SEVENNES - Ville de Colomiers – Maire-Adjointe
Philippe BLANCQUART – Communauté de communes de la Lomagne Gersoise – Conseiller communautaire
Anthony BLOYET – Conseiller Délégué – Ville de Bessières
Jean-Marc CALVET - Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron (SIEDA) – Président
Roland CANAYER – Syndicat Mixte d'Electricité du Gars (SMEG 30) – Président
David-Olivier CARLIER - Communauté d'agglomération Le Muretain Agglo – Vice-Président
Alain CARRAL - Ville de Ramonville Saint-Agne – Maire-Adjoint
Françoise CASALE - Conseil Départemental du Gers – Vice-Présidente
François CHOLLET - Toulouse Métropole – Vice-Président
Roland COMBETTES - Communauté d'agglomération Carcassonne Agglo – Vice-Président
Monique CORBIERE-FAUVEL - Communauté d'agglomération Gaillac – Graulhet – Conseillère communautaire
Jennifer COURTOIS PERISSE - Communauté de communes Cœur de Garonne – Vice-Présidente
Jean-Guy DUPUY - Syndicat Départemental d'Energies du Gers – SDEG – Vice-Président
Véronique DUTREY - Ville de Tarbes – Maire-Adjointe
Jean-Claude ESPIE - Syndicat mixte du SCoT du Nord Toulousain – Vice-Président
Jean-Claude ESPIE – Communauté de Communes des Hauts-Tolosans
Jean-Paul FERRE - Syndicat Départemental d'Energies de l'Ariège - SDE 09 – Président
Alain FRECHOU - Communauté de communes Cœur et coteaux du Comminges – Vice-Président
Thierry FRENOT - Communauté de communes du Grand Armagnac – Conseiller communautaire
Jacques GAYRAL - Syndicat Départemental d'Energie du Tarn-et-Garonne (SDE 82) – Président
Catherine GOUIRY - Parc Naturel Régional de de la Narbonnaise – Vice-Présidente
Stéphane GRILLOU - Ville de Roquesérière – Conseiller municipal
Ronny GUARDIA-MAZZOLENI – Ville de Fleurance -Maire
Yannick JOUSSEAUME - Syndicat Mixte du SCoT de la Vallée de l'Ariège – Délégué titulaire
Bernard LACOMBE - Ville de Plaisance-du-Touch – Conseiller municipal
Sylvain MABIRE- Maire de Roques-sur-Garonne
Carole MAILHOS - Communauté de communes Astarac-Arros en Gascogne – Vice-Présidente
Catherine MARLAS – Département du Lot – Conseillère départementale
Nathalie MASBOU - Communauté de communes du Grand Figeac – Vice-Présidente
Françoise MATHERON - Commune de Saint Bauzille-de-Montmel – Maire
Isabelle MEIFFREN – Ville de Tournefeuille – Maire-Adjointe
Bénédicte MELLO - Communauté d'agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne – Vice-Présidente
Agnès MESTRE - Ville de Saint-Orens de Gameville – Maire-Adjointe

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

Hervé MINEC - Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises – Conseiller Communautaire
Nicole MORERE – SYDEL Pays Cœur d'Hérault
Serge MOUNIE - Syndicat Audois d'Energies & du Numérique (SYADEN) - secrétariat de la direction transition énergétique – Président de la Commission Transition Energétique
Jean NADAL - PETR du Pays Val d'Adour – Membre du Comité Syndical
Dominique NITOUMBI - Ville de Portet-sur-Garonne – Maire-Adjoint
Serge PESCE - Communauté de communes La Domitienne – Vice-Président
Jean-Marie PETIT - PETR du Pays Lauragais – Membre du Bureau
Séverine PEYRETOUT - Parc naturel régional des Grands Causses – Membre du Bureau
Marie PIQUE - Parc naturel régional des Causses du Quercy – Membre du Bureau
Bernard PLANO - Communauté de communes du Plateau de Lannemezan – Président
Jean-Claude PONS - Communauté de communes du Limouxin – Conseiller Communautaire
Cécile POUCHELON - Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées – Conseillère Communautaire
Gérard POUJADE - Ville du Séquestre – Maire
Alain RAUNA - Communauté d'agglomération du Grand Rodez Rodez Agglomération – Vice-Président
Marie-Claude ROBERT - Communauté de communes Centre Tarn – Conseillère Communautaire
Martine ROQUIGNY - Communauté de communes de la Gascogne Toulousaine – Conseillère Communautaire
Joël ROUDIL - Communauté de Communes Piémont Cévenol
Pierre SCHULTHEISS – Ville de Carmaux – 1er Adjoint au Maire
Didier SOMEN - Communauté de communes du Carmausin – Ségala –Président
Thierry SUAUD – Syndicat d'Electricité de la Haute-Garonne – Président
Pascal TATIBOUET - Ville d'Auterive – Maire-Adjoint
Francesco TESTA - Communauté d'agglomération du Grand Cahors – Vice-Président
Alain TOMEO - Conseil départemental de l'Ariège – Conseiller Départemental
Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE - Territoires d'Energies Lot (FDEL 46) SDE 46 – Vice-Président
Gisèle VINCENT - Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées (65) – Vice-Présidente

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

Commissaire aux Comptes				
QUALITE	NOM	DATE NOMINATION	DUREE MANDAT	DATE FIN MANDAT
Titulaire	**CIFRALEX** Représenté par **Jean RIGON**	11/06/2021	6 exercices	
Suppléant	**Sébastien FRANCHI**	11/06/2021	6 exercices	

Les changements intervenus au cours de l'exercice clos le 31/12/2021 sont :

Collectivités	Représentants sortants	Nouveaux Représentants
Région Occitanie	François ARCANGELLI	Christian ASSAF
Région Occitanie	Ronny GUARDIA-MAZZOLENI	Philippe BAUBAY
Région Occitanie	Marie MEUNIER-POLGE	Christine BERNOT
Région Occitanie	Cathy FLOUTTARD	Patrice CANAYER
Région Occitanie	Thierry COTELLE	Thierry COTELLE
Région Occitanie	Marie-Caroline TEMPESTA	Yannick JAUZION
Région Occitanie	Kathy WERSINGER	Pierre LACAZE
Région Occitanie	Bernard GILABERT	Agnès LANGEVINE
Communauté d'agglomération Carcassonne Agglo	Roland COMBETTES	Roland COMBETTES
Communauté d'agglomération de l'Albigeois Grand Albigeois	Jean-François ROCHEDREUX	Jean-François ROCHEDREUX
Communauté d'agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne	Bénédicte MELLO	Bénédicte MELLO
Communauté d'agglomération du Grand Cahors	Francesco TESTA	Francesco TESTA
Communauté d'agglomération du Grand Montauban	Marie-Claude BERLY	Marie-Claude BERLY
Communauté d'agglomération du Grand Rodez - Rodez Agglo	Alain RAUNA	Alain RAUNA
Communauté d'agglomération du SICOVAL	Pascal CHICOT	Pascal CHICOT
Communauté d'agglomération Gaillac - Graulhet	Monique CORBIERE FAUVEL	Monique CORBIERE FAUVEL
Communauté d'agglomération Le Muretain Agglo	David-Olivier CARLIER	David-Olivier CARLIER

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées	Cécile PREVOST	Cécile PREVOST
Communauté de communes Centre Tarn	Marie-Claude ROBERT	Marie-Claude ROBERT
Communauté de communes Cœur de Garonne	Jennifer COURTOIS-PERISSE	Jennifer COURTOIS-PERISSE
Communauté de communes Cœur et coteaux du Comminges	Alain FRECHOU	Alain FRECHOU
Communauté de communes de la Gascogne Toulousaine	Martine ROQUIGNY	Martine ROQUIGNY
Communauté de communes de la Lomagne Gersoise	Philippe BLANCQUART	Philippe BLANCQUART
Communauté de communes du Carmausin-Ségala	Thierry MALIET	Thierry MALIET
Communauté de communes du Grand Armagnac	Thierry FRENOT	Thierry FRENOT
Communauté de communes du Grand Figeac	Nathalie MASBOU	Nathalie MASBOU
Communauté de communes du Plateau de Lannemezan	Bernard PLANO	Bernard PLANO
Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises	Hervé MINEC	Hervé MINEC
Conseil départemental de l'Ariège	Michel ICART	Alain TOMEO
Conseil départemental du Gers	Françoise CASALE	Françoise CASALE
Parc naturel régional des Causses du Quercy	Marie PIQUE	Marie PIQUE
Parc naturel régional des Grands Causses	Séverine PEYRETOUT	Séverine PEYRETOUT
Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises	Patricia QUINAT-RAYNAUD	Patricia QUINAT-RAYNAUD
Perpignan Méditerranée Métropole Communauté urbaine	Marc MEDINA	Marc MEDINA
PETR du Pays Lauragais	Jean-Marie PETIT	Jean-Marie PETIT
PETR du Pays Midi-Quercy	Jean-Pierre BENAVENT	Jean-Pierre BENAVENT
PETR du Pays Sud Toulousain	Max CAZARRE	Max CAZARRE
PETR du Pays Val d'Adour	Jean NADAL	Jean NADAL
Syndicat mixte du SCoT de la Vallée de l'Ariège	Yannick JOUSSEAUME	Yannick JOUSSEAUME
Toulouse Métropole	François CHOLLET	François CHOLLET
Ville de Carmaux	Saida FAKIR	Jean SCHULTHEISS
Ville de Colomiers	Martine BERRY SEVENNES	Martine BERRY SEVENNES
Ville de Figeac	Guillaume BALDY	Guillaume BALDY
Ville de Paulhac	Nathalie RUMEAU	Nathalie RUMEAU

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

Ville de Portet-sur-Garonne	Dominique NITOUMBI	Dominique NITOUMBI
Ville de Ramonville Saint-Agne	Alain CARRAL	Alain CARRAL
Ville de Roquesérière	Stéphane GRILLOU	Stéphane GRILLOU
Ville de Roques-sur-Garonne	Sylvain MABIRE	Sylvain MABIRE
Ville de Saint-Orens de Gameville	Agnès MESTRE	Agnès MESTRE
Ville de Tarbes	Véronique DUTREY	Véronique DUTREY
Ville du Séquestre	Gérard POUJADE	Gérard POUJADE

2.3. Autres mandats et fonctions exercés par des mandataires sociaux dans toute société

Le tableau récapitule les différents mandats ou fonctions exercées par les différents mandataires sociaux.

Nom du mandataire	Qualité ou fonctions	Nom de la société
Monsieur Stéphane PERE	Directeur Général	SEM AREC Occitanie, à compter du 13 juin 2018

3. CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4-2 du Code de commerce, nous vous communiquons, ci-après, la liste des conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Conventions conclues et autorisées au cours des exercices antérieurs, dont l'exécution s'est poursuivie en 2021

- **Convention de mise à disposition de personnel conclue entre la SPL AREC Occitanie et la SEM AREC Occitanie et ses Avenants n°1 et 2 :**

Une convention de mise à disposition de personnel a été conclue entre la SPL AREC Occitanie et la SEM AREC Occitanie en date du 24 juin 2019 afin de mettre à disposition de manière temporaire à compter du 1er juillet 2019 un nombre défini de salariés dans le cadre d'une prestation de services à but non lucratif. La présente convention est valable jusqu'au 31 décembre 2020 et pourra être prolongée d'un commun accord.

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

Un avenant n°1 à la convention de mise à disposition a été conclu entre la SPL AREC Occitanie et la SEM AREC Occitanie en date du 16 octobre 2019 afin de mettre à disposition de la SEM AREC Occitanie trois salariés complémentaires de la SPL AREC Occitanie.

Un avenant n°2 à la convention de mise à disposition a été conclu entre la SPL AREC Occitanie et la SEM AREC Occitanie en date du 7 décembre 2020 afin de mettre à disposition de la SEM AREC Occitanie six salariés complémentaires de la SPL AREC Occitanie et de prolonger ladite convention jusqu'au 31 décembre 2021.

Nouvelles conventions conclues et autorisées en 2021

- **Convention de mise à disposition de personnel conclue entre la SEM AREC Occitanie et la SPL AREC Occitanie et son avenant N°1 :**

Une convention de mise à disposition de personnel entre la SEM AREC Occitanie et la SPL AREC Occitanie a été conclue en date du 07 décembre 2020, afin de mettre à disposition, de manière temporaire à compter du 1er décembre 2020 et jusqu'au 31 décembre 2021, trois salariés de la SEM AREC Occitanie, au bénéficie de la SPL AREC Occitanie, dans le cadre d'une prestation de services à but non lucratif.

Ladite convention peut être prolongée d'un commun accord. L'impact financier de cette convention de mise à disposition de personnel pour la SPL AREC OCCITANIE représenterait une charge à hauteur des salaires, primes et avantages divers ainsi que les charges sociales, les indemnités de congés payés et les frais professionnels engagés par les salariés concernés, qui seront refacturés par la SEM AREC OCCITANIE à la société.

Un avenant n°1 à cette convention de mise à disposition a ainsi été signé le 28 mai 2021 afin de mettre à disposition de la SPL AREC Occitanie quatre salariés complémentaires de la SEM AREC Occitanie.

- **Convention de mise à disposition de personnel conclue entre la SPL ARAC Occitanie et la SPL AREC Occitanie :**

Une convention a été signée le 28 mai 2021 pour la mise à disposition d'un salarié de la SPL ARAC au bénéfice de la SPL AREC, pour une période s'achevant au 31/12/2021.

4. DELEGATIONS DE COMPETENCES ET DE POUVOIRS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Néant.

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

II : RAPPORT DE GESTION

A. VIE DE LA SOCIETE ET PRESENTATION DES COMPTES

1. Vie sociale de la Société

2. Composition de l'Actionnariat

Répartition du capital social au 31 décembre 2021

Nombre d'action-naires	Collectivités actionnaires	Capital social en €	Nombre d'actions	Répartition du capital social %
1	Région Occitanie	41 768 377,00	2 694 734	99,9458%
2	Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet	1 162,50	75	0,0028%
3	Rodez agglomération	775,00	50	0,0019%
4	Communauté d'agglomération du Sicoval	775,00	50	0,0019%
5	Communauté d'agglomération Le Muretain Agglo	775,00	50	0,0019%
6	Communauté d'agglomération du Grand Cahors	775,00	50	0,0019%
7	Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées	775,00	50	0,0019%
8	Communauté d'agglomération du Grand Montauban	775,00	50	0,0019%
9	Communauté d'agglomération de l'Albigeois	775,00	50	0,0019%
10	Communauté de communes Pyrénées Haut Garonnaises	775,00	50	0,0019%
11	Conseil départemental du Gers	542,50	35	0,0013%
12	Conseil départemental de l'Ariège	542,50	35	0,0013%
13	Communauté d'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne	387,50	25	0,0009%
14	Communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges	387,50	25	0,0009%

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

15	Communauté de communes Cœur de Garonne	387,50	25	0,0009%
16	Communauté de communes de la Gascogne Toulousaine	387,50	25	0,0009%
17	Communauté de communes de la Lomagne Gersoise	387,50	25	0,0009%
18	Communauté de communes Grand Armagnac	387,50	25	0,0009%
19	Communauté de communes du Grand Figeac	387,50	25	0,0009%
20	Communauté de communes Carmausin-Ségala	387,50	25	0,0009%
21	Communauté de communes Centre Tarn	387,50	25	0,0009%
22	Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées	387,50	25	0,0009%
23	Communauté de Communes du Piémont Cévenol	310,00	20	0,0007%
24	Syndicat Départemental d'Energie de l'Ariège	310,00	20	0,0007%
25	Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne	310,00	20	0,0007%
26	Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne	310,00	20	0,0007%
27	Syndicat Départemental d'Energie du Gers	310,00	20	0,0007%
28	Syndicat Mixte du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée	310,00	20	0,0007%
29	Commune de Colomiers	310,00	20	0,0007%
30	Commune de Tarbes	310,00	20	0,0007%
31	Syndicat de Développement Local du Pays Cœur d'Hérault	310,00	20	0,0007%
32	Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées	310,00	20	0,0007%
33	Conseil Départemental du Lot	310,00	20	0,0007%
34	Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises	310,00	20	0,0007%
35	Communauté de Communes La Domitienne	310,00	20	0,0007%
36	Communauté de Communes des Hauts Tolosans	310,00	20	0,0007%
37	Parc naturel régional des Causses du Quercy	310,00	20	0,0007%
38	Parc naturel régional des Grands Causses	310,00	20	0,0007%
39	Syndicat mixte du SCoT Vallée Ariège	155,00	10	0,0004%
40	Commune de Saint Sulpice-la-Pointe	155,00	10	0,0004%
41	Commune de Saint Bauzille-de-Montmel	155,00	10	0,0004%
42	Commune d'Auterive	155,00	10	0,0004%

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

43	Commune de Tournefeuille	155,00	10	0,0004%
44	Commune de Roques-sur-Garonne	155,00	10	0,0004%
45	Commune de Portet-sur-Garonne	155,00	10	0,0004%
46	Commune de Ramonville Saint-Agne	155,00	10	0,0004%
47	Commune de Saint-Orens	155,00	10	0,0004%
48	PETR Pays du Sud Toulousain	155,00	10	0,0004%
49	Syndicat mixte SCoT du Nord Toulousain	155,00	10	0,0004%
50	PETR du Pays Lauragais	139,50	9	0,0003%
51	Commune de Figeac	155,00	10	0,0004%
52	PETR du Pays du Val d'Adour	155,00	10	0,0004%
53	Commune de Carmaux	155,00	10	0,0004%
54	PETR du Pays Midi-Quercy	155,00	10	0,0004%
55	Commune de Fleurance	155,00	10	0,0004%
56	Commune de Bessières	155,00	10	0,0004%
57	Communauté de communes du Plateau de Lannemezan	108,50	7	0,0003%
58	Commune de Paulhac	108,50	7	0,0003%
59	Commune du Séquestre	108,50	7	0,0003%
60	Commune de Roquesérière	108,50	7	0,0003%
61	Commune de Plaisance-du-Touch	108,50	7	0,0003%
62	Communauté Urbaine de Perpignan Méditerranée Métropole	31,00	2	0,0001%
63	Carcassonne Agglo	31,00	2	0,0001%
64	Toulouse Métropole	31,00	2	0,0001%
65	Communauté de communes du Grand Pic-Saint-Loup	31,00	2	0,0001%
66	Decazeville Communauté	31,00	2	0,0001%
67	Syndicat d'Energie du Tarn-et-Garonne - SDE 82 (prêt de la Région Occitanie)	310,00	20	0,0007%
68	Syndicat Mixte d'Electricité du Gard - SMEG 30 - (prêt de la Région Occitanie)	310,00	20	0,0007%
69	Syndicat Audois d'Energies et du Numérique - SYADEN 11 (prêt de la Région)	310,00	20	0,0007%

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

70	Syndicat Départemental d'Energie du Tarn (prêt de la Région Occitanie)	310,00	20	0,0007%
71	Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron (SIEDA) (prêt de la Région Occitanie)	310,00	20	0,0007%
72	Territoire d'Energie du Lot - FDEL 46 (prêt de la Région)	310,00	20	0,0007%
73	Communauté de Communes du Limouxin (prêt du PETR du Pays Lauragais)	15,50	1	0,00004%
	Total	**41 791 007,00**	**2 696 194**	**100%**

3. Dirigeants

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

Calendrier Mandats Conseil d'Administration au 31/12/2021

QUALITE	NOM	DATE	DUREE MANDAT	DATE FIN MANDAT
Présidence				
Président	REGION OCCITANIE représentée par **Christian ASSAF**	CA. 23/09/2021	Durée du mandat électif	
Collectivité Territoriale				
QUALITE	NOM	DATE	DUREE MANDAT	
	REGION OCCITANIE représentée par **Christian ASSAF**	CA. 23/09/2021	Durée du mandat électif	
	REGION OCCITANIE représentée par **Philippe BAUBAY**	CA. 23/09/2021	Durée du mandat électif	
	REGION OCCITANIE représentée par **Christine BERNOT**	CA. 23/09/2021	Durée du mandat électif	
	REGION OCCITANIE représentée par **Patrice CANAYER**	CA. 23/09/2021	Durée du mandat électif	
	REGION OCCITANIE représentée par **Thierry COTELLE**	CA. 23/09/2021	Durée du mandat électif	
Administrateurs	REGION OCCITANIE représentée par **Yannick JAUZION**	CA. 23/09/2021	Durée du mandat électif	
	REGION OCCITANIE représentée par **Pierre LACAZE**	CA. 23/09/2021	Durée du mandat électif	
	REGION OCCITANIE représentée par **Agnès LANGEVINE**	CA. 23/09/2021	Durée du mandat électif	
	PETR du Pays Sud Toulousain représenté par **Max CAZARRE**	CA. 26/03/2021	Durée du mandat électif	
	Perpignan Méditerranée Métropole Communauté urbaine représenté par **Marc MEDINA**	CA. 26/03/2021	Durée du mandat électif	
	Communauté d'agglomération du SICOVAL représentée par **Pascal CHICOT**	CA. 26/03/2021	Durée du mandat électif	
	Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes Pyrénées, représentée par **Cécile PREVOST**	CA. 26/03/2021	Durée du mandat électif	

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

	Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises représenté par **Patricia QUINAT-RAYNAUD**	CA. 26/03/2021	Durée du mandat électif	
	Communauté d'agglomération de l'Albigeois représentée par **Jean-François ROCHEDREUX**	CA. 26/03/2021	Durée du mandat électif	
	Ville de Paulhac représentée par **Nathalie RUMEAU**	CA. 26/03/2021	Durée du mandat électif	
Censeur				
Calendrier Mandats Direction Générale				
QUALITE	NOM	DATE	DUREE MANDAT	DATE FIN MANDAT
Directeur Général	**Stéphane PERE**	CA 17/05/2018	6 ans -	18/05/2024
Calendrier Mandats Commissaire aux Comptes				
QUALITE	NOM	DATE NOMINATION	DUREE MANDAT	DATE FIN MANDAT
Titulaire	**CIFRALEX** représenté par **Jean RIGON**	11/06/2021	6 exercices	
Suppléant	**Sébastien FRANCHI**	11/06/2021	6 exercices	

4. Séances des Conseils d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni 2 fois durant l'année 2021. Les principales décisions prises lors des différentes séances sont résumées ci-dessous :

Conseil d'Administration le 26 mars 2021

- Changement de représentants des collectivités actionnaires
- Changement de représentants communs de l'Assemblée Spéciale au Conseil d'Administration.
- Cession d'actions et entrée de nouveaux actionnaires
- Nouveaux mandats de Commissaires aux Comptes
- Mouvements de personnel
- Déménagement du site de Toulouse
- Arrêté des comptes de l'exercice 2020
- Préparation de l'Ordre du Jour et convocation de l'Assemblée Générale Mixte

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

Conseil d'Administration le 23 septembre 2021

- Nomination des nouveaux administrateurs de la Région Occitanie
- Désignation du Président de la SPL, Christian ASSAF
- Cession d'actions et entrée de nouveaux actionnaires
- Mise à jour du Budget prévisionnel 2021
- Conventions réglementées
- Pouvoirs - Formalités

5. Séances des Assemblées générales

Une Assemblée Générale Ordinaire Mixte s'est réunie le 11 juin 2021, avec les points suivants abordés :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 après lecture du Rapport du Conseil d'Administration et Rapport du Commissaire aux comptes ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Nomination des nouveaux Commissaires aux Comptes et modification corrélative des statuts (mixte) ;
- Ratification du transfert du siège social ;
- Prise d'acte du changement des représentants des collectivités actionnaires au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale et composition du Conseil d'Administration ;
- Nomination de nouveaux censeurs ;

6. Séances des Assemblées spéciales

L'Assemblée Spéciale s'est réunie 2 fois durant l'année 2021. Les principales décisions prises lors des différentes séances sont résumées ci-dessous :

- **Assemblée Spéciale du 26 mars 2021, avec les points suivants abordés :**

- Vie sociale
- Arrêté des comptes de l'exercice clos au 31/12/2020
- Activité opérationnelle depuis le dernier Conseil d'Administration
- Conventions réglementées
- Informations sur les marches du GIE
- Préparation de l'ordre du jour et convocation de l'Assemblée Générale Mixte.
- Pouvoirs – formalités.

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

- **Assemblée Spéciale du 23 septembre 2021, avec les points suivants abordés :**

  - Vie Sociale
  - Changement des représentants des collectivités actionnaires
  - Election du Président de la SPL
  - Cession d'actions
  - Mouvements de personnel
  - Contrats signés depuis début 2021
  - Budget 2021
  - Conventions règlementées
  - Pouvoirs - Formalités

7. Le personnel

L'effectif 2021 :

L'effectif 2021 est de 25.25 en Equivalent Temps Plein : 23.84 ETP en contrats à durée indéterminée, et 1.41 ETP en contrat à durée déterminée (22.81 ETP en 2020).

Au 31 décembre 2021, le personnel de la SPL AREC Occitanie est composé de 27 salariés permanents et d'1 salarié en contrat à durée déterminée (en 2020 : 23 CDI et 4 CDD).

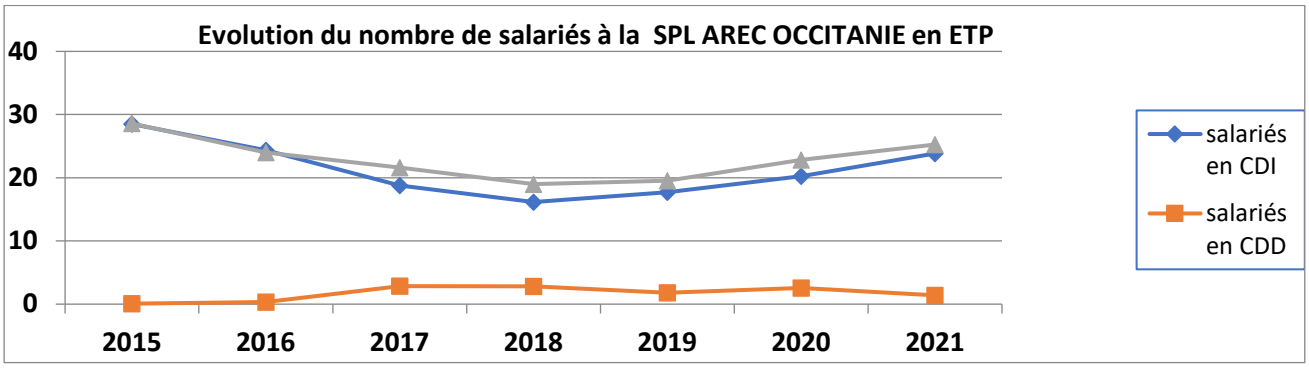

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

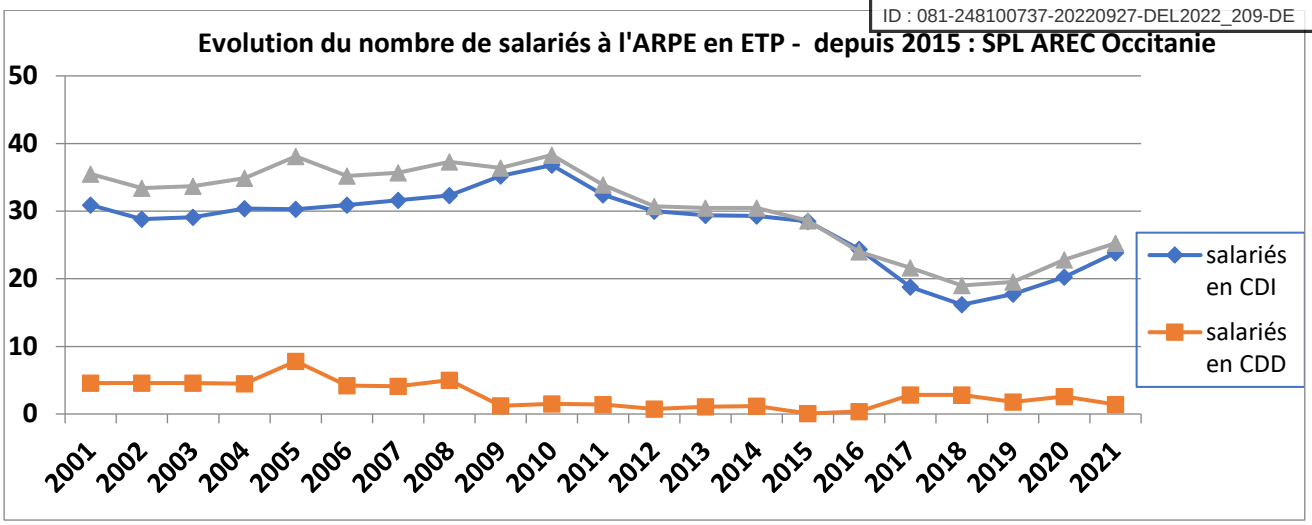

L'âge moyen du personnel permanent est de 40.96 ans (44 ans en 2020) respectivement 41.89 ans pour les femmes et 39.11 ans pour les hommes.

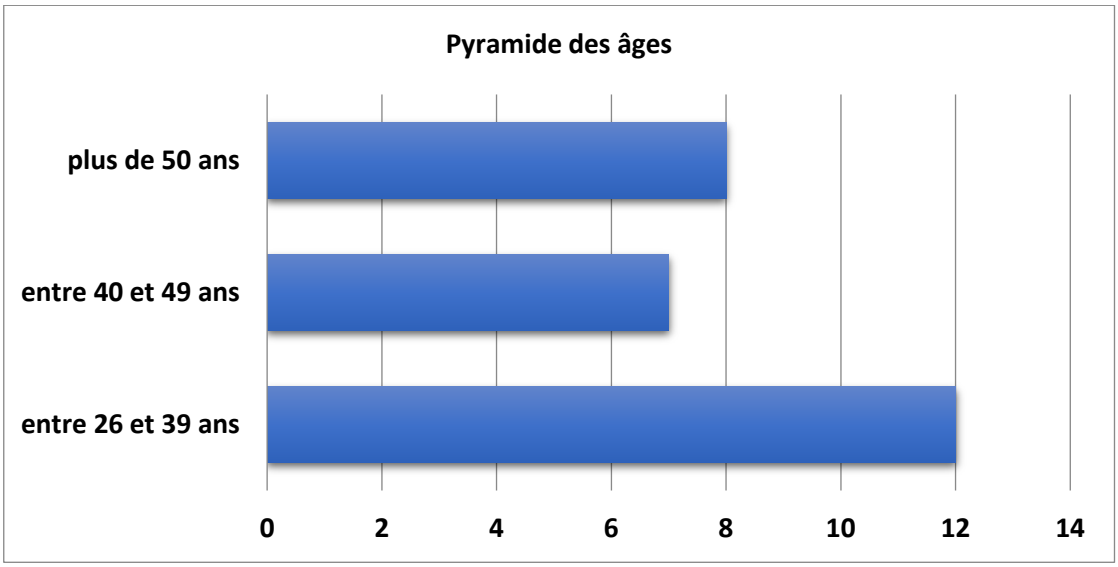

La part des femmes (15.807 ETP) dans l'effectif permanent représente 66 % de l'effectif et celle des hommes 34 % (8.031 ETP), (en 2020 : 66 % pour femmes et 34 % pour les hommes).

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

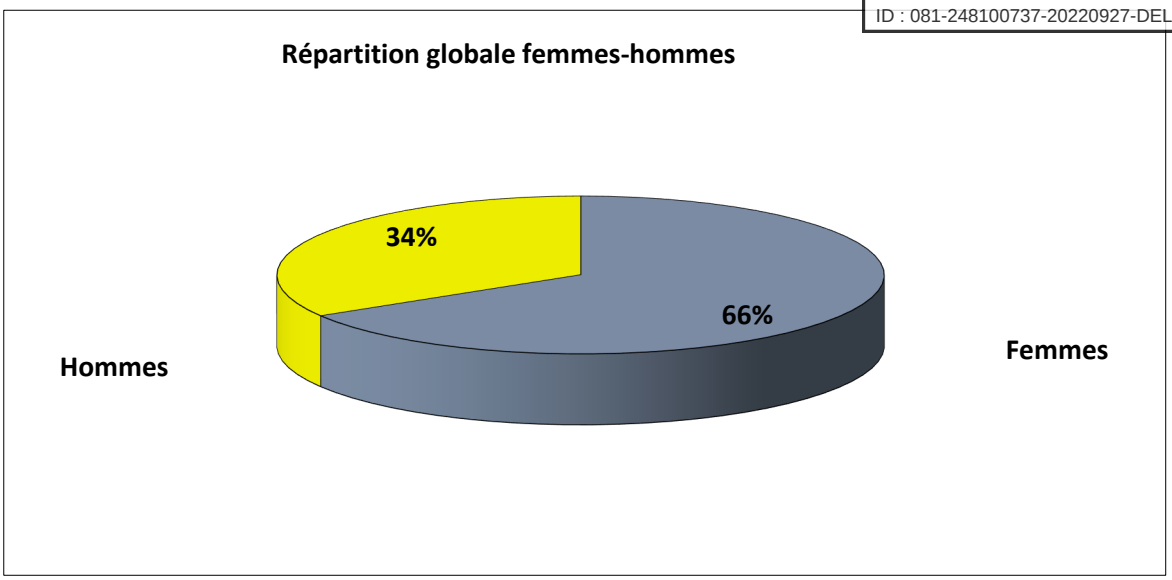

Le personnel à temps partiel est exclusivement féminin et représente 2.655 en Equivalent Temps Plein (ETP) du personnel permanent.

En 2020, le personnel à temps partiel représentait 3.025 en Equivalent Temps Plein (ETP) du personnel permanent.

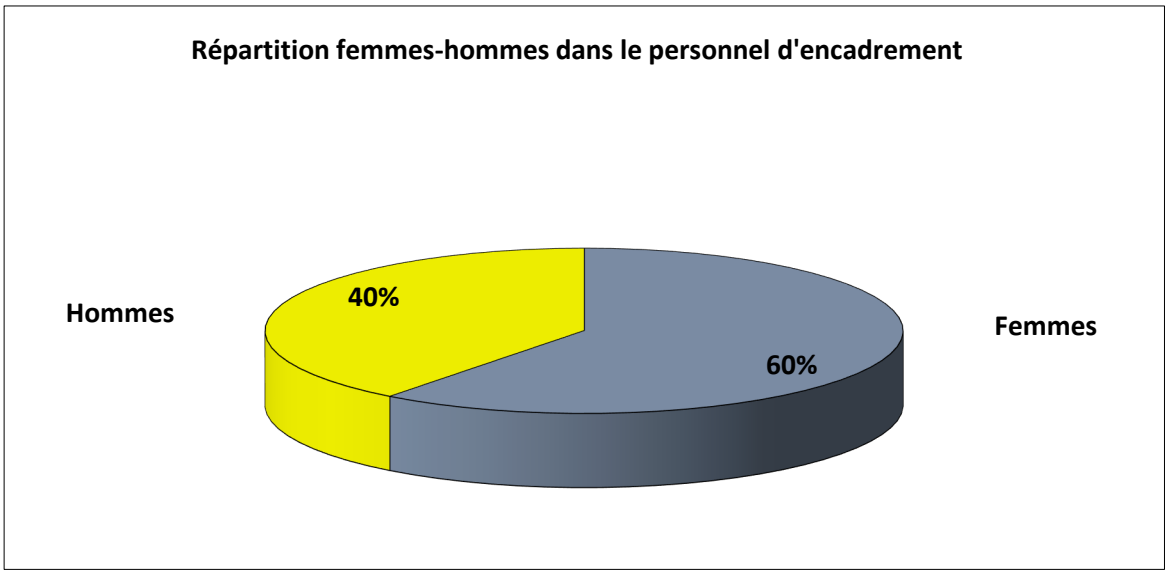

La répartition hommes-femmes dans le personnel d'encadrement est respectivement de 40 % pour les hommes (8.031 ETP) et 60 % pour les femmes (12.245 ETP) (en 2020 : 43 % pour les hommes et 57 % pour les femmes).

Au 31 décembre 2021, la Présidence de la SPL AREC OCCITANIE est assurée par Christian ASSAF (Président), et la Direction par Stéphane PERE, Directeur Général, et Christophe DAGNEAU, Directeur Délégué, mis à disposition partiellement par le Groupement d'Employeurs GE- SCET.

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

Les mouvements du personnel :

En 2021, il y a eu trois départs de salariés permanents, Dolorès LAPORTE, le 31 janvier, et Hélène DUPONT, le 31 juillet, Assistantes, en fin de carrière (deux ruptures conventionnelles) et Stéphane MERLAUD, Chargé de mission Rénov'Occitanie, pour lequel la période d'essai a été rompue le 3 juillet, à la demande de l'employeur.

Deux salariés en contrat à durée déterminée, ont également terminé leurs contrats. Il s'agit d'Alexandre STAUB, doctorant, sous convention de recherche CIFRE, qui a quitté la société le 16 octobre 2021 et Maxime DINNAT en contrat professionnel jusqu'au 30 septembre 2021. Il a bénéficié d'un nouveau contrat professionnel au sein de la SEM AREC OCCITANIE, en raison de l'évolution de ses missions.

Des embauches ont été faites sous la forme de contrat :

- A durée indéterminée, dans les directions suivantes :
  - Activité « Stratégies Energétiques Territoriales (SET) » :
    - Alexandre GARCIA-COUSTEAU, Chargé de mission Transition Energétique-Econome de flux, depuis le 20 septembre 2021,
    - Gaëlle LUNEAU, Cheffe de projets territoriaux depuis le 1er mars 2021
    - Lucas PAYA, Chef de projets territoriaux – transition énergétique depuis le 4 octobre 2021 ;
  - Activité « Service Public Intégré de la Rénovation Energétique (Rénov'Occitanie) » :
    - Marie-Agnès ALLIER, Chargée de mission Copropriété, depuis le 15 novembre 2021
    - Julie FOURNIER, Chargée de mission Rénov'Occitanie, depuis le 15 mars 2021
    - Estelle LOZANO, Analyste crédit, depuis 25 août 2021,
    - Stéphane MERLAUD, Chargé de mission, du 4 janvier au 3 juillet 2021.

- A durée déterminée :
  - Activité « Stratégies Energétiques Territoriales (SET) » : Réjane VEYRAT-DUREBEX, Chargée de mission – Transition énergétique depuis le 17 mai 2021 jusqu'au 31 mai 2022.
  -

Accueil des salariés handicapés :

La SPL AREC OCCITANIE a fait le choix, dans la mesure du possible de :
- Recruter de façon temporaire (stagiaire, CDD ou contrats de prestations de sociétés d'intérim) et selon ses besoins (remplacements, missions…) des salariés handicapés ;
- Passer commande à des sociétés ou associations employant du personnel handicapé.

En 2020, l'agence a recruté pour l'un de ses postes permanents, du personnel ayant une reconnaissance « travailleur handicapé » (TH).

Obligation légale TH en 2021 : À la suite de cette dernière embauche, la SPL AREC OCCTANIE remplit son obligation légale.

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

La masse salariale globale 2021 représente 1 691 754.67 € **(**Brut : 1 145 329.17 € et charges patronales : 546 425.55 €).

- **Masse salariale du personnel permanent** est de 1 664 418.19 € (Brut : 1 070 139.51 € et charges : 519 088.68 €)
- **Salaire brut moyen annuel (12 mois) :**
  - Cadre : 42 878.84 €*
  - Non cadre : 32 420.81 €*.

** : moyenne calculée par rapport à un effectif moyen estimé en ETP (car entrées et sorties du personnel en cours d'année).*

Politique contractuelle :

- Temps de travail :

Conformément à l'Accord de Réduction et d'Aménagement du Temps de Travail signé le 1er septembre 1999, la durée théorique hebdomadaire de travail est de 39 heures avec JRTT ;

Pour atteindre un horaire collectif de 35 heures par semaine en moyenne sur l'année, il est octroyé 23 jours de récupération, dits jours de RTT pour un salarié à temps complet sur une année.

Négociations salariales :

A l'issue de plusieurs réunions de négociations, il a été signé le 14 décembre 2020, un accord relatif aux mesures salariales pour l'année 2021, avec les organisations syndicales, qui a conclu les dispositions suivantes :

- Augmentation générale au 1er janvier 2021 de 1 % de la rémunération brute pour l'ensemble des salariés présents au 31 décembre 2020.
- Un budget d'augmentations individuelles au 1er janvier 2021 représentant 0.4 % à 1 % maximum de la masse salariale, base équivalent temps plein.
- Un budget de primes individuelles pouvant représenter au maximum 3.5% de la masse salariale annuelle.
  Cela représente pour la SPL AREC OCCITANIE, un budget global de 2.94% hors primes vacances.

Absentéisme – accidents de travail :

Le taux d'absentéisme pour 2021 tous motifs confondus est de 3.05 %.
Il est à noter des absences plus conséquentes pour une salariée en congé maternité et des arrêts maladies pour 3 salariées.
Il n'y a pas eu d'accidents du travail.

Accueil des stagiaires :

La SPL AREC OCCITANIE a accueilli et piloté 4 stagiaires en fin d'études pour des durées de 4 à 6 mois, partiellement en télétravail du fait des mesures sanitaires mises en place.

Les travaux ont porté sur, notamment, l'analyse crédit pour Rénov'Occitanie, le développement de stratégies et projets dans le domaine des énergies renouvelables en Occitanie, les indicateurs Mobilités et Transition énergétique, l'appui et la mise en place d'outils et de pratiques de gestion de projets.

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

Le Plan de Développement des Compétences 2021 – Formation continue :

En 2021, ont été notamment privilégiées, les formations collectives au bénéfice de l'ensemble des salariés de la SPL AREC OCCITANIE. Ces formations ont été également suivies par d'autres salariés (sessions communes) des entreprises de l'Union Economique et Sociale (UES). Des formations individuelles ont été également réalisées. Les thématiques traitées ont concerné les métiers et leur technicité, les outils, le management, l'hygiène et la sécurité, et le développement personnel.

Au 31/12/2021 : 15 salariés ont bénéficié au minimum d'une formation.

Il y a eu au total 19 formations réalisées sur 22 programmées. Cela représente 241 heures (34.5 jours) au titre de la formation continue 2021.

Le nombre moyen d'heures de formation par an et par salarié, toutes catégories confondues, est de 8.9 heures.

55.56 % du personnel de la SPL AREC OCCITANIE ont donc été formés au 31 décembre 2021 pour un cout HT de 13 629€.

Les Instances Représentatives du Personnel (IRP) :

Les salariés sont représentés par les membres du Comité Social Economique (CSE) de l'Unité Economique et Sociale dont fait partie la SPL AREC OCCITANIE.

En 2021, 6 réunions du CSE se sont tenues dont 2 réunions extraordinaires.

Les sujets, ayant fait l'objet d'une consultation, d'information ou de négociation, concernent, notamment, le projet d'harmonisation sociale, les orientations stratégiques et la situation économique et financière, la Base de Données Economiques et Sociales (BDES), le télétravail, l'articulation de la démarche RSE avec le CSE, la consultation sur la politique sociale, le Plan de développement des compétences, la mise à jour du Document Unique sur l'évaluation des risques au regard des risques psycho-sociaux, la protection des données RGPD, la dénonciation des socles sociaux existants et le déploiement du socle social issu des négociations menées avec les Déléguées Syndicales au 1er semestre 2021.

La Convention collective appliquée au 31 décembre 2021 : est la Convention Nationale des Bureaux d'Etudes Techniques « SYNTEC ».

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

8. Présentation des comptes annuels 2021

9. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La loi comptable du 30 avril 1983 et son décret d'application 83.1020 du 29 novembre 1983 concernant les Sociétés d'Economie Mixte régies par la loi du 7 juillet 1983 est appliquée à la SPL par extension.

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

10. Évènements postérieurs à la clôture

Néant.

11. Evènements significatifs de l'exercice

Néant.

12. Analyse économico-financière

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur conformément aux états financiers joints en annexe.

Le résultat enregistré au 31 décembre 2021 présente un déficit de **- 705 879 €**. Il est constitué, pour **- 734 588 €** d'une perte au titre de la DSP Rénov'Occitanie et pour **28 620 €** d'un bénéfice sur l'activité Stratégie Energétique Territoriale.

Le chiffre d'affaires global de la Société, toutes activités confondues, s'élève à **2 676 868 €** en 2021 et intègre **2 342 087 €** de chiffre d'affaires au titre des deux activités de la société et un montant de **334 693 €** au titre des refacturations entre membre de l'UES.

Afin de donner une vue claire et synthétique de l'activité de la Société et de son évolution, nous vous présentons, ci-après, les chiffres les plus significatifs au travers des bilans et compte de résultat sous leur forme comptable ainsi que sous leur forme simplifiée par activité.

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

13. Analyse du résultat

Le compte de résultat du fonctionnement

La présentation ci-dessous diffère de celle des états financiers ;

- En effet, ce tableau présente la ventilation par pôle d'activité ;
- Par ailleurs, le chiffre d'affaires lié aux refacturations de charges entre membres pour 335 K€ est porté en diminution des dépenses.

Libellés	Réalisations 2020	Réalisations 2020 RENOV OCCITANIE	Réalisations 2020 SET	Réalisations 2021	Réalisations 2021 RENOV OCCITANIE	Réalisations 2021 SET
PRESTATIONS REGION - Poursuite contrats	556		556	0		
PRESTATIONS REGION - Nouveaux contrats	987		987	0		
SOUS TOTAL - PRESTATIONS REGION	**1 543**	**0**	**1 543**	**1 669**	**0**	**1 669**
PRESTATIONS AUTRES ACTIONNAIRES - Poursuite contrats	88		88	0		
PRESTATIONS AUTRES ACTIONNAIRES - Nouveaux contrats	74		74	0		
SOUS TOTAL - PRESTATIONS Autres Actionnaires	**162**	**0**	**162**	**344**	**0**	**344**
RENOV - PARCOURS TECHNIQUES (audit, accompagnement travaux, et CEE)	7	7		149	149	
RENOV - TIERS FINANCEMENT	0	0		3	3	
VENTES PRIMES CEE				177		177
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	**1 712**	**7**	**1 705**	**2 342**	**152**	**2 190**
REPRISES DE PROVISIONS				99		99
SUBVENTION ELENA	172	172		810	810	
AUTRES PRODUITS (SUBVENTION ADEME, AIDES)	192		192	280		280
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**2 076**	**179**	**1 898**	**3 531**	**962**	**2 569**
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	339	125	214	575	280	295
ACHATS PRIMES CEE				113		113
SOUS-TRAITANCE	295	20	275	1 193	934	259
REFACT CHARGES DE FONCTIONNEMENT ENTRE MEMBRES	**291**	**46**	**245**	**282**	**59**	**222**
IMPOTS TAXES VERSTS ASSIMILES	29	4	24	69	14	54
SALAIRES et CHARGES	1 464	245	1 220	1 683	354	1 329
REFACT CHARGES DE PERSONNEL ENTRE MEMBRES	**242**	**38**	**204**	**261**	**55**	**206**
AUTRES CHARGES	2	1	1	0	0	0
DOTATIONS aux AMORT.	35	9	26	30	13	17
DOTATIONS aux PROVISIONS	11	2	10	5	0	5
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**2 709**	**490**	**2 219**	**4 211**	**1 710**	**2 501**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-633**	**-311**	**-322**	**-680**	**-748**	**68**
DIVIDENDES				0	0	0
PRODUITS FINANCIERS	12	2	10	12	4	8
CHARGES FINANCIERES				3	3	0
RESULTAT FINANCIER	**12**	**2**	**10**	**9**	**1**	**8**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**-621**	**-309**	**-312**	**-671**	**-748**	**76**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2	2	0	16	13	3
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2	0	1	50	0	50
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**1**	**2**	**-1**	**-35**	**13**	**-48**
RESULTAT AVANT IS	**-620**	**-307**	**-313**	**-706**	**-735**	**29**
IS / CICE	0		0	0	0	0
RESULTAT NET	**-620**	**-307**	**-313**	**-706**	**-735**	**29**

Le Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation présente pour l'exercice écoulé un déficit de - 680 K€ soit une diminution de - 47 K€ par rapport à l'exercice précédent. Le déficit annoncé lors du dernier conseil d'administration s'élevait à - 988 K€.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 3 531 K€ contre 2 076 K€ en 2020, soit une augmentation de 1 455 K€.

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

Libellés	Réalisations 2020	Réalisations 2020 RENOV OCCITANIE	Réalisations 2020 SET	Réalisations 2021	Réalisations 2021 RENOV OCCITANIE	Réalisations 2021 SET
PRESTATIONS REGION - Poursuite contrats	556		556	0		
PRESTATIONS REGION - Nouveaux contrats	987		987	0		
SOUS TOTAL - PRESTATIONS REGION	**1 543**	**0**	**1 543**	**1 669**	**0**	**1 669**
PRESTATIONS AUTRES ACTIONNAIRES - Poursuite contrats	88		88	0		
PRESTATIONS AUTRES ACTIONNAIRES - Nouveaux contrats	74		74	0		
SOUS TOTAL - PRESTATIONS Autres Actionnaires	**162**	**0**	**162**	**344**	**0**	**344**
RENOV - PARCOURS TECHNIQUES (audit, accompagnement travaux, et CEE)	7	7		149	149	
RENOV - TIERS FINANCEMENT	0	0		3	3	
VENTES PRIMES CEE				177		177
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	**1 712**	**7**	**1 705**	**2 342**	**152**	**2 190**
REPRISES DE PROVISIONS				99		99
SUBVENTION ELENA	172	172		810	810	
AUTRES PRODUITS (SUBVENTION ADEME, AIDES)	192		192	280		280
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**2 076**	**179**	**1 898**	**3 531**	**962**	**2 569**

Le chiffre d'affaires SET était prévu initialement à hauteur de 2 115 K€, chiffre révisé à 1 997 K€ en raison de la réaffectation de certaines missions dans le poste « autres produits ». Il s'élève au final à 2 190 K€ dont 1 669 K€ au titre de la Région, 344 K€ au titre des autres actionnaires et 177 K€ dans le cadre de la vente de primes CEE.

Les autres produits SET s'élèvent à 280 K€ et enregistrent une hausse de +88 K€ par rapport à 2020. Ils concernent essentiellement des subventions de l'ADEME.

La hausse du chiffre d'affaires SET témoigne de la poursuite de la diversification des sources de revenus.

Le chiffre d'affaires de la DSP Rénov'Occitanie s'élève à 152 K€ et le montant de la subvention ELENA à 810 K€ ; elle correspond à 53 % des dépenses éligibles.

L'activité de la DSP et son déploiement ont été impactés par :

- Impact Financement SARE sur la structuration des guichets Uniques et qui entraine une augmentation des coûts d'accompagnement supportés par le RÉNOV'OCCITANIE en valeur et en volume.
- Le démarrage effectif, à l'échelle de toute la Région, du nouveau service public au 1er janvier 2021 ainsi que les délais entre le premier contact avec un usager et la nécessité de financer des travaux, explique le décalage constaté sur l'activité de prêt par rapport au prévisionnel. L'activité a vocation à augmenter en volume sur la fin de l'année 2021 et sur l'année 2022 avec un taux de transformation qui demeure faible.

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

Les charges d'exploitation s'élèvent à 4 211 K€ en 2021 contre 2 709 K€ en 2020, soit + 1 502K€.

Les charges d'exploitation étaient prévues initialement à hauteur de 5 590 K€. Ce chiffre a été révisé à 4 930 K€ du fait notamment du décalage dans l'activité de Rénov'Occitanie.

Leur variation est détaillée poste par poste ci-dessous.

Libellés	Réalisations 2020	Réalisations 2020 RENOV OCCITANIE	Réalisations 2020 SET	Réalisations 2021	Réalisations 2021 RENOV OCCITANIE	Réalisations 2021 SET
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	339	125	214	575	280	295
ACHATS PRIMES CEE				113		113
SOUS-TRAITANCE	295	20	275	1 193	934	259
REFACT CHARGES DE FONCTIONNEMENT ENTRE MEMBRES	**291**	**46**	**245**	**282**	**59**	**222**
IMPOTS TAXES VERSTS ASSIMILES	29	4	24	69	14	54
SALAIRES et CHARGES	1 464	245	1 220	1 683	354	1 329
REFACT CHARGES DE PERSONNEL ENTRE MEMBRES	**242**	**38**	**204**	**261**	**55**	**206**
AUTRES CHARGES	2	1	1	0	0	0
DOTATIONS aux AMORT.	35	9	26	30	13	17
DOTATIONS aux PROVISIONS	11	2	10	5	0	5
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**2 709**	**490**	**2 219**	**4 211**	**1 710**	**2 501**

Achats et charges externes

Les achats, charges externes et sous-traitance s'élèvent en global à 1 881 K€ contre 634 K€ en 2020, attestant de la croissance de l'activité sur le pôle Rénov'Occitanie. Elles sont par ailleurs au-dessus du niveau présenté lors du dernier Conseil d'Administration (1 757 k€) principalement suite à la réaffectation du poste d'achat primes CEE pour 117 K€.

Les refacturations de charges entre membres intègrent essentiellement la part des charges communes portées par le GIE et refacturées à la SPL AREC (notamment le loyer et charges liées). Elles s'élèvent en global 282 K€. La baisse par rapport à l'exercice 2020 s'explique par l'internalisation de compétences juridiques et financières en cours d'année 2021 et une diminution de la sollicitation des équipes du GIE.

Impôts et taxes

Les impôts et taxes s'élèvent à 69 K€. Ils sont constitués de la CVAE/CFE ainsi que des diverses taxes assises sur les salaires (formation, apprentissage …). Ils augmentent de 40 K€ par rapport à l'année précédente : La SPL AREC est assujettie à la taxe sur les salaires depuis le démarrage de l'activité Rénov'Occitanie.

Frais de personnel

Les frais de personnel propres à la SPL représentent 1 683 k€ pour l'année 2021, soit 40 % des charges d'exploitation du fonctionnement. Ils sont en progression de +219 k€ (+13 %) par rapport à l'exercice précédent. L'effectif en équivalent temps plein est passé de 22.8 en 2020 à 25.25 en 2021 (+10.7 %) témoignant de l'internalisation de nouvelles compétences.

Les refacturations de charges de personnel entre membres s'élèvent à 261 K€. Elles intègrent la refacturation du personnel du GIE travaillant pour la SPL dans le cadre de fonctions support, ainsi que

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

la refacturation liée aux mises à disposition de personnel entre la SPL et la SEM. Elles sont en légère hausse au global par rapport à 2020 (242 K€).

Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements sont en légère baisse cette année de -5 K€. Elles concernent les immobilisations suivantes : du matériel informatique ainsi que du logiciel de crédit pour le suivi des prêts en lien avec l'activité Rénov'Occitanie.

Les dotations aux provisions d'un montant de 5 K€ correspondent à la dotation au titre de la provision pour risque.

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

Le Résultat financier

Le résultat financier 2021 s'élève à + 9 K€. Il correspond principalement aux intérêts de placements liés à l'excédent de trésorerie.

Le Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel 2021 s'élève à - 35 K€ et concerne essentiellement des indemnités versées dans le cadre d'un litige social.

Le Résultat net

Le résultat net de l'année 2021 présente un déficit de - 706 k€, soit une diminution de 86 k€ par rapport à l'exercice précédent, résultant de l'atteinte de l'équilibre sur l'activité SET et de la montée en charge de l'activité Rénov'Occitanie liée à la hausse d'activité, structurellement déficitaire.

14. Analyse du bilan

Le total du bilan s'élève en 2021 à 44 266 K€, soit une baisse de 1 381 K€ par rapport à 2020.

- A l'actif les principales évolutions sont les suivantes :
  - Des immobilisations incorporelles en hausse de 43 K€ du fait de l'acquisition du logiciel de suivi des prêts.
  - Des immobilisations financières en hausse de 243 K€ correspondant à l'essor de l'activité Rénov'Occitanie sur l'octroi de prêts aux particuliers.
  - Les créances s'élèvent à 2 797 K€ en baisse de 342 K€ par rapport à 2020 et concernent essentiellement :
    - Des créances clients pour 1 222 K€
    - Des créances sociales et fiscales pour 1 575 K€ dont 1 245 k€ au titre de subventions à recevoir
  - La trésorerie s'élève au 31/12/2021 à 10 819 K€, soit une baisse de 1 305 K€ par rapport à 2020 du fait de la consommation des fonds injectés suite à l'augmentation de capital par la biais de l'activité Rénov'Occitanie.

- Au passif, les principales variations sont les suivantes :

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

- La variation des capitaux propres qui passent de 41 117 K€ en 2020 à 40 415 K€ en 2021 s'explique par le résultat déficitaire de l'exercice. A noter également des subventions d'investissement pour un montant de 32 K€ venant couvrir une partie des investissements de Rénov'Occitanie.
- Les provisions pour risques et charges correspondent à la provision au titre des indemnités de départ à la retraite pour 195 K€ ainsi qu'à une provision au titre d'un litige social pour 5 K€.
- Les avances et acomptes reçus correspondent aux avances versées sur CPI pour 436 K€.
- Les dettes d'exploitation s'élèvent à 1 623 K€ et intègrent :
    - Des dettes fournisseurs pour 962 K€
    - Des dettes sociales pour 228 K€
    - Des dettes fiscales pour 419 K€ (TVA essentiellement)
- Les produits constatés d'avance d'un montant de 1 590 K€ correspondent à la part des subventions notifiées mais non encore utilisées.

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

Bilan Actif :

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	31/12/2021 (12)	31/12/2020 (12)
Capital souscrit non appelé	29 999 998		29 999 998	29 999 998
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets,droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	119 405	47 522	71 883	29 341
Avances,acomptes immob. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniq., matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	144 567	104 061	40 506	37 266
Immobilisations en cours				24 360
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	8 540		8 540	8 540
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	368 187		368 187	124 574
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**30 640 696**	**151 582**	**30 489 114**	**30 224 078**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnemts	27 056		27 056	
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances,acomptes versés/commandes	488		488	927
CREANCES				
Créances clients & cptes rattachés	1 222 353		1 222 353	1 136 022
Autres créances	1 574 611		1 574 611	2 003 086
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Autres titre				
Valeurs mobilières de placement	76		76	76
(dt actions propres)				
Disponibilités	10 819 448		10 819 448	12 123 865
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	132 851		132 851	158 931
ACTIF CIRCULANT	**13 776 882**		**13 776 882**	**15 422 908**
Frais émission d'emprunts à étaler				
Primes rembourst des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**44 417 578**	**151 582**	**44 265 996**	**45 646 986**

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

Bilan Passif :

Rubriques		31/12/2021 (12)	31/12/2020 (12)
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (dont versé : 11 791 009)		41 791 007	41 791 007
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. prov. Fluctuation cours)			
Autres réserves (dont achat d'œuvres originales artistes)		19	19
Report à nouveau		-701 782	-81 638
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**-705 879**	**-620 144**
Subventions d'investissements		32 066	27 633
Provisions réglementées			
	CAPITAUX PROPRES	**40 415 431**	**41 116 876**
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		5 000	93 663
Provisions pour charges		195 356	200 896
	PROVISIONS	**200 356**	**294 559**
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		683	417
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		436 095	827 190
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		962 795	584 928
Dettes fiscales et sociales		647 609	506 612
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		12 568	26 124
Autres dettes			
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		1 590 459	2 290 279
	DETTES	**3 650 209**	**4 235 551**
Ecarts de conversion passif			
	TOTAL GENERAL	**44 265 996**	**45 646 986**

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

15. Informations sur les délais de paiement

	Article D.441 I.-1 : Factures reçues non réglées à la date de cloture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2 : Factures émises non réglées à la date de cloture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	90 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	90 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de paiement												
Nombre de factures concernées	64	9	5	4	4	86	185	50	41	109	116	501
Montant total des factures concernées TTC	581 608	23 775	21 852	20 293	17 837	665 365	647 026	136 280	9 176	14 013	17 370	823 865
% du montant total des achats de l'exercice	21%	1%	1%	1%	1%	24%						
% du chiffre d'affaires de l'exercice							20%	4%	0%	0%	1%	26%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures												

16. Proposition d'affectation du résultat

Compte tenu du résultat déficitaire de la société de - 705 879,31 euros au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021, le Conseil d'Administration propose de l'affecter en report à nouveau.

17. Informations financières diverses

Concernant les dépenses de recherche et de développement, la Société n'a effectué aucune dépense au titre de l'exercice 2021.

Le montant des dividendes versés au cours des 3 derniers exercices aux actionnaires s'établit comme suit :

	2020	2019	2018
Montant des dividendes distribués	-	-	-

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

Tableau des résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)	31/12/2021 12	31/12/2020 12	31/12/2019 12	31/12/2018 12	31/12/2017 12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	41 791 007	41 791 007	1 791 010	1 791 010	253 448
Nombre d'actions - ordinaires	2 696 194	2 696 194	115 549	115 549	12 165
Nombre maximum d'actions à créer					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 676 868	1 871 494	2 436 812	2 471 247	1 783 423
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	-772 997	-573 625	-158 548	-11 501	-323 294
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	-67 118	46 519	-90 486	-3 115	294 306
Résultat net	-705 879	-620 144	-68 062	-8 386	-617 601
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	-0,29	-0,21	-1,37	-0,10	-26,58
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	-0,26	-0,23	-0,59	-0,07	-50,77
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	25	23	20	19	21
Masse salariale	1 182 374	1 025 403	901 520	934 564	997 325
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	501 116	439 095	361 132	375 193	421 275

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

18. Analyse chiffrée de l'activité

Opérations obtenues en 2021

Activité SET :

L'exercice 2021 aura permis la signature de 39 nouveaux contrats dont :

- 15 CPI avec les services de la Région pour un total de 1 024 k€ sur l'exercice,
- 17 avec les collectivités actionnaires pour un montant de 305 K€ sur l'exercice,
- 7 autres contrats incluant les partenariats financiers et la convention pour le traitement des primes CEE représentant un montant de 283 K€.

L'activité du pôle SET sur l'exercice témoigne de la capacité à diversifier les sources de revenus de la structure, et ce, sur différentes thématiques répondant aux enjeux territoriaux de transition énergétique.

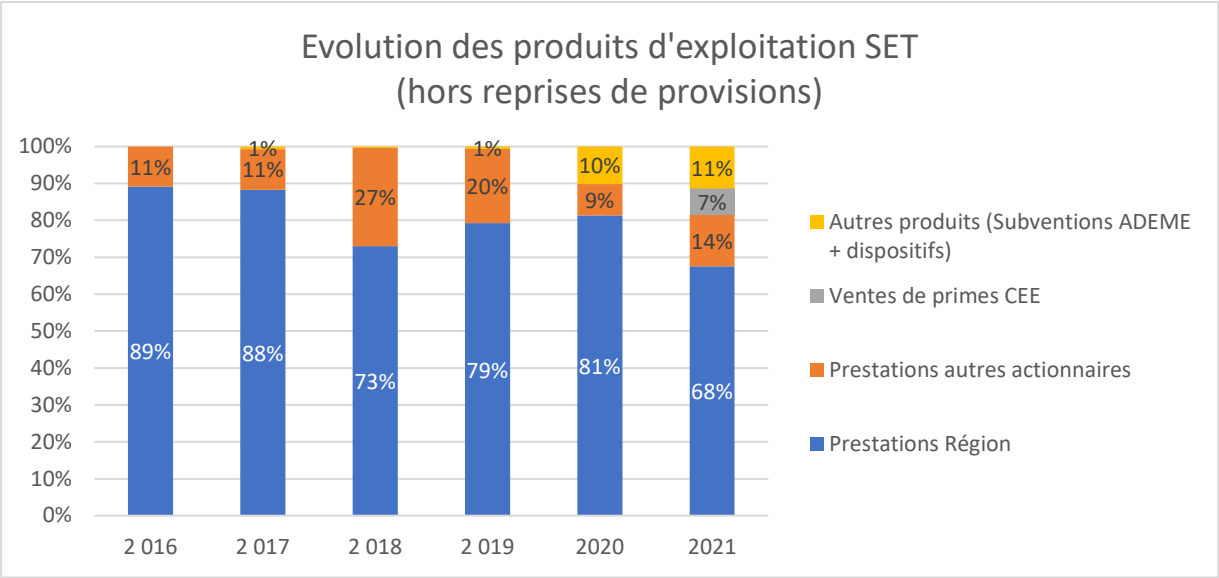

Activité Rénov'Occitanie :

L'activité Rénov'Occitanie a permis de générer en 2021, 152 k€ de chiffre d'affaires correspondant à 1914 audits de logements individuels et 2 audits de copropriétés.

L'année 2021 a permis de finaliser la structuration des offres d'accompagnement Rénov'Occitanie portées par l'AREC pour les logements individuels et de lancer l'activité d'audit à destination des copropriétés. L'activité des 2 dernières années est présentée ci-dessous.

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

	2020	2021	TOTAL
Contrats signés	210	2347	**2557**
Audit Logements individuels	87	1901	**1988**
AMO Travaux Logements individuels	6	201	**207**
Audit Copro	0	2	**2**
AMO Travaux Copro	0	0	**0**

Le décollage de l'activité en 2021 est notable avec le déploiement depuis le 1er janvier de cette année de la marque Rénov'Occitanie et du réseau des guichets sur tout le territoire régional : près de 2350 contrats d'accompagnement pour la rénovation de maisons individuelles ont été signés en 2021.

L'année 2021 a également permis de structurer l'offre d'accompagnement à destination des copropriétés avec une offre d'audit global opérationnelle depuis février 2021, et une offre de mission d'AMO en cours de mise en place qui sera opérationnelle d'ici fin janvier 2022. Une vingtaine d'audits de copropriétés sont en cours actuellement.

2021 a été marquée par le déploiement d'un outil logiciel de type ERP (ERPR'O) permettant la gestion des usagers et le lien avec les opérateurs sous-traitants de l'AREC et les conseillers des guichets Rénov'Occitanie. Cet outil doit permettre la gestion d'un volume d'environ 5000 contrats annuels par l'équipe actuellement en place.

Au niveau de l'activité de crédit, 560 000 € sont engagés à fin 2021 pour des prêts individuels, et 27 000 € en tant que caisse d'avance de subvention. Un prêt collectif à destination d'un projet en copropriété est en cours d'instruction.

L'année 2021 a également permis de structurer tous les process de contrôles liés à l'activité de crédit :

- Contrôle interne au niveau des équipes opérationnelles et de la direction sous l'égide du Conseil d'Administration,
- Contrôle permanent de 2nd niveau réalisé en octobre 2021 par les équipes de PWC Bordeaux.
- Et contrôle périodique, dont le premier a été réalisé en novembre 2021 par les équipes de PWC Paris.

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

19. Perspectives et développement pour l'année 2022

Les états financiers prévisionnels séparent volontairement l'activité SET et l'activité RÉNOV'OCCITANIE dans un soucis d'évaluation objective de chacune des directions. En effet, la structure intrinsèquement déficitaire du plan d'affaire de la DSP RÉNOV'OCCITANIE et le contexte mouvant du marché de l'accompagnement et du financement des travaux de rénovation énergétique pour les particuliers imposent une analyse comptable et financière distincte pour cette activité.

Les prévisions initiales établies pour le budget de fonctionnement 2022 telles qu'elles ont été présentées au Conseil d'Administration du 27 janvier 2022 font apparaître un résultat déficitaire de –3 315 K€, correspondant principalement au déficit sur la DSP Rénov'Occitanie. L'activité du pôle SET cible un équilibre financier.

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

Libellés	Réalisations 2021	Réalisations 2021 RENOV OCCITANIE	Réalisations 2021 SET	Budget 2022 CA 27/01/22	Budget 2022 - RENOV CA 27/01/22	Budget 2022 - SET CA 27/01/22
PRESTATIONS REGION - Poursuite contrats	0			0		
PRESTATIONS REGION - Nouveaux contrats	0			0		
SOUS TOTAL - PRESTATIONS REGION	**1 669**	**0**	**1 669**	**0**	**0**	**1 800**
PRESTATIONS AUTRES ACTIONNAIRES - Poursuite contrats	0			0		
PRESTATIONS AUTRES ACTIONNAIRES - Nouveaux contrats	0			0		
SOUS TOTAL - PRESTATIONS Autres Actionnaires	**344**	**0**	**344**	**0**	**0**	**400**
RENOV - PARCOURS TECHNIQUES (audit, accompagnement travaux, et CEE)	149	149		1 223	1 223	
RENOV - TIERS FINANCEMENT	3	3		162	162	
VENTES PRIMES CEE	177		177			
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	**2 342**	**152**	**2 190**	**3 585**	**1 385**	**2 200**
REPRISES DE PROVISIONS	99		99	0		
SUBVENTION ELENA	810	810		905	905	
AUTRES PRODUITS (SUBVENTION ADEME, AIDES)	280		280	320		320
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**3 531**	**962**	**2 569**	**4 810**	**2 290**	**2 520**
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	575	280	295	621	350	271
ACHATS PRIMES CEE	113		113			
SOUS-TRAITANCE	1 193	934	259	4 828	4 468	360
REFACT CHARGES DE FONCTIONNEMENT ENTRE MEMBRES	**282**	**59**	**222**	**317**	**77**	**240**
IMPOTS TAXES VERSTS ASSIMILES	69	14	54	103	60	43
SALAIRES et CHARGES	1 683	354	1 329	1 900	470	1 430
REFACT CHARGES DE PERSONNEL ENTRE MEMBRES	**261**	**55**	**206**	**236**	**69**	**166**
AUTRES CHARGES	0	0	0	0	0	0
DOTATIONS aux AMORT.	30	13	17	42	30	12
DOTATIONS aux PROVISIONS	5	0	5	0	0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**4 211**	**1 710**	**2 501**	**8 047**	**5 524**	**2 523**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-680**	**-748**	**68**	**-3 237**	**-3 234**	**-3**
DIVIDENDES	0	0	0	0	0	0
PRODUITS FINANCIERS	12	4	8	0	0	0
CHARGES FINANCIERES	3	3	0	81	81	0
RESULTAT FINANCIER	**9**	**1**	**8**	**-81**	**-81**	**0**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**-671**	**-748**	**76**	**-3 318**	**-3 315**	**-3**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	16	13	3	0	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	50	0	50	0	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-35**	**13**	**-48**	**0**	**0**	**0**
RESULTAT AVANT IS	**-706**	**-735**	**29**	**-3 318**	**-3 315**	**-3**
IS / CICE	0	0	0	0	0	0
RESULTAT NET	**-706**	**-735**	**29**	**-3 318**	**-3 315**	**-3**

Ces prévisions ont été construites autour d'un chiffre d'affaires de 3 585 K€, avec :

Pour la partie SET, un chiffre d'affaires de 2 200 K€, intégrant :

- Des prestations pour la Région à 1 800 K€ représentant 80 % du chiffre d'affaires.
- Des prestations pour les autres actionnaires à 400 K€ : poursuite de la dynamique entreprise auprès des collectivités autres actionnaires et notamment par le biais du déploiement de l'offre d'abonnement pluriannuel.

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

Pour le pôle Rénov'Occitanie :

L'année 2022 permettra d'accélérer l'activité de Rénov'Occitanie, en capitalisant sur la structuration des processus qui a été établie courant 2021 : le déploiement des guichets uniques de la rénovation, les relais territoriaux du service public, et le lancement des campagnes de communication visant le grand public. Le chiffre d'affaires pourrait atteindre 1 385 K€ avec les objectifs suivants :

Nombre de dossiers estimés	
	2022
LOGEMENTS INDIVIDUELS	
Prises de contact	14 000
Audit	4 000
Travaux	**439**
TiersFi	**100**
dont dossiers complémentaires	*46*
Nombre de rénovations accompagnées	*452*
COPROPRIETES - COPRO	
Prises de contact	4 000
Audit (nb de lots)	1 000
Travaux (nb de lots)	**400**
TiersFi (nb de lots)	**100**
Nombre de rénovations accompagnées	*423*

Le budget 2022 intègre également 905 k€ de subvention ELENA pour la DSP couvrant 53 % de la masse salariale et de la sous-traitance affectée à l'activité ainsi que 320 K€ d'autres produits de l'activité SET correspondant essentiellement à des subventions ADEME et attestant de la diversification des sources de revenus de ce pôle d'activité.

Les charges d'exploitation prévues s'élèvent à 8 047 K€ dont 5 524 K€ pour Rénov'Occitanie et 2 523 K€ pour SET.

La forte progression des charges de Rénov'Occitanie est en lien avec la forte progression de l'activité qui est structurellement déficitaire : le poste sous-traitance est notamment prévu à hauteur de 4 828 K€.

Les charges de l'activité SET affichent une légère hausse (+22 K€).

Les charges de personnel sont prévues en global à 1 900 K€ contre 1 683 k€ en 2021. L'ETP global afficherait 28 contre 25,2 en 2021, soit +2,8 ETP intégrant l'impact en année pleine des nouvelles embauches 2021 et le potentiel recrutement pour accompagner l'essor de l'activité Rénov'Occitanie.

Les refacturations en provenance d'autres membres sont prévues en baisse pour les charges de personnel et ceci essentiellement du fait de la diminution des charges externes refacturées par le GIE. Les charges de fonctionnement quant à elle prévoient une hausse expliquée notamment par l'absence de refacturation de charges à la SPL ARAC.

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

B. ACTIVITE OPERATIONNELLE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2021

A. ACTIVITE SET

L'année 2021 s'est déroulée autour de 5 grandes thématiques activités : outils/données/animation, stratégie territoriale de transition (aménagement, mobilité, planification), efficacité énergétique des bâtiments, énergies renouvelables, Innovation/assistance à maitrise d'ouvrage de projet complexe.

L'activité outils/données/animation a étendu son périmètre au sujet du suivi et adaptation du changement climatique. L'OREO a poursuivi la mise en place d'un système de gestion de ses bases de données et a également pris en main le suivi du scénario REPOS.

L'activité stratégie territoriale s'est inscrit dans la continuité de l'accompagnement des plans climat. Les équipes ont mis en place une offre de service opérationnelle de mise en œuvre des projets territoriaux de transition énergétique intégrant à la fois les réalités techniques mais aussi les solutions juridiques et financières ainsi que la mobilisation des acteurs locaux pour les réalisations (projets de production photovoltaïque, rénovation de bâtiments, mise en place de services de mobilités durables, …).

L'équipe a ainsi été mobilisée sur 62 missions (28 missions pour le compte de la Région et 24 missions pour le compte d'autres collectivités) dont 10 ont fait l'objet d'un partenariat financier avec l'Etat ou l'Europe.

Le chiffre d'affaires 2021 se répartit de la façon suivante sur les thématiques de la transition énergétique :

- 46 % sur le volet données et centre de ressources ainsi que l'animation et la mobilisation d'acteurs en réseau : mission de l'observatoire régional énergie OREO (développement de l'outil TerriSTORY, centre régional gaz vert, plateforme TOTEN, animation REPOS,….)
- 30 % efficacité énergétique des bâtiments suivi de filière et proejts
- 10% sur l'activité énergies renouvelables suivi de filière et projets
  8 % sur des Assistance à maitrise d'ouvrage innovation dont des études hydrogène et les projets du SICOVAL et de la ville de Colomiers

- 6 % sur l'activité stratégie territoriale de transition (aménagement, mobilité, planification)

Le tableau ci-après récapitule l'ensemble des contrats de prestation ou de conventions de partenariat financier contribuant à l'activité SET de la SPL AREC.

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

Code prestation	Objet	Client	TYPE ACTionnaire	année de cmde	Prix total HT (€)
SIRCEE2021	*suite SIRCEE 2021*	CEE	autres	2021	177 000,00
CTSPL7820AREC15	strat patromoine bati	Auterive	autres actionnaires	2021	5 100,00
SPL0320AREC19	SICOVAL CMA 2020	SICOVAL	autres actionnaires	2020	24 400,00
SPL032114	AMObouclelocalegeothermie	SICOVAL	autres actionnaires	2021	177 175,00
SPL032119	*mobilité communauté mode actif 2021*	SICOVAL	autres actionnaires	2021	25 000,00
SPL1620AREC16	prefig schema directeur énergie TLP	TLP	autres actionnaires	2020	9 600,00
SPL222125	AMO technique et innovation sociale	Colomiers	autres actionnaires	2021	39 525,00
SPL312120	Chaleur renouvelablePAYSSUDTOULOUSE/COMMINGECO	Pays Sud toulousain	autres actionnaires	2021	16 600,00
SPL442107	*Stratégie gestion patrimoniale énergétique PMM*	PMM	autres actionnaires	2021	24 800,00
SPL442107CT	SDIE PMM CT	PMM	autres actionnaires	2021	12 800,00
SPL442111	Etude H2 PMM	PMM	autres actionnaires	2021	45 000,00
SPL4516TRA39	Plan_climat	CU Perpignan	autres actionnaires	2017	67 188,00
SPL512131	*CCPH etude territ H2*	CCPHG	autres actionnaires	2021	35 275,00
SPL522122	appui PCAET gaillac graulhet	Agglo Graulhet-Gaillac	autres actionnaires	2021	36 125,00
SPL612105	Appui animation digitale	Grand Pic Saint Loup	autres actionnaires	2021	5 525,00
SPL6319AREC29	Grappe photovoltaïque	Astarac Arros	autres actionnaires	2019	25 200,00
SPL6518AREC18	*PCAET*	CC du Limouxin	autres actionnaires	2018	80 000,00
SPL6620AREC17	appui PCAET CARCA	Agglo Carcassonne	autres actionnaires	2020	11 200,00
SPL742115	formation ELUS urbanisme et transition énergétique	CC la domitienne	autres actionnaires	2021	5 000,00
SPL7820AREC15	strat patromoine bati	Auterive	autres actionnaires	2020	19 975,00
SPL782108	*étude d'opportunité photovoltaïque*	Auterive	autres actionnaires	2021	2 125,00
SPL842126	accompagnementPCAETpayscoeurd'herault	Pays cœur d'herault	autres actionnaires	2021	20 000,00
SPL862102	schema directeur transition	Plaisance du touch	autres actionnaires	2021	17 600,00
SPL902129	Accompagnement Projet PV/aménagement	St Bauzille de MONTMEL	autres actionnaires	2021	2 975,00
SPL932124	*appui PV auto consommation*	tournefeuille	autres actionnaires	2021	5 525,00
0120AREC05ADEME	OREO	ADEME	Partenaire financier	2020	215 000,00
0120AREC07ADEME	géothermieADEME	ADEME	Partenaire financier	2020	22 152,00
0120AREC09ADEME	centre ressource gaz vert ADEME	ADEME	Partenaire financier	2020	66 000,00
attente de signature	*COCOPEOPADEME*	ADEME	Partenaire financier	2021	180 000,00
SPL012101ADEME	ADEMEdeploiement Terristory 2021-2022	ADEME	Partenaire financier	2021	35 000,00
SPL012104ADEME	ADEME TOTEN 2021-2022	ADEME	Partenaire financier	2021	10 000,00
SPL012113ADEME	ADEMEEnrcc	ADEME	Partenaire financier	2021	17 500,00
SPL012121FNCCR	*ACTEE:parcours transition +animation programme*	FNCCR	Partenaire financier	2021	69 000,00
STEPPING	STEPPING	Europe	Partenaire financier	2021	73 291,00
SPL0118AREC14	Expertise Méthanisation	Région DITEE	Région	2018	78 400,00
SPL0119AREC23	Instruct° techniq projet NoWatt	Région DITEE	Région	2019	123 600,00
SPL0120AREC01	*Appui technique pour la gestion, le pilotage et le déploiement du dispositif régional Eco-chèque logement"*	Région DITEE	Région	2020	160 000,00
SPL0120AREC02	Appui technique au dispositif de soutien de la rénovation énergétiquement performante des logements sociaux locatifs	Région DITEE	Région	2020	160 000,00
SPL0120AREC05	OREO	Région DITEE	Région	2020	297 000,00
SPL0120AREC06	dynamique REPOS	Région DITEE	Région	2020	247 500,00
SPL0120AREC07	*géothermie*	Région DITEE	Région	2020	32 647,50
SPL0120AREC08	ERC	Région DAFU	Région	2020	16 800,00
SPL0120AREC10	CEE mise en place dispositif	Région DITEE	Région	2020	206 050,00
SPL0120AREC11	CSR	Région DITEE	Région	2020	38 400,00
SPL0120AREC18	*Appui DMOE PV COM*	Région DMOE	Région	2020	51 125,00
SPL0120AREC20	formaction enrcc	Région DITEE	Région	2020	35 500,00
SPL0120AREC21	deploiement boite à outil enr	Région DITEE	Région	2020	19 200,00
SPL012101	deploiement Terristory 2021-2022	Région DITEE	Région	2021	189 360,00
SPL012103	*Appui technique à la mise en place des Guichets Rénov'Occitanie*	Région DITEE	Région	2021	171 700,00
SPL012104	TOTEN 2021-2022	Région DITEE	Région	2021	358 900,00
SPL012106	Appui technique à la mise en place des Guichets Rénov'Occitanie SARE	Région DITEE	Région	2021	66 050,00
SPL012109	modèle et source financement H2	Région DITEE	Région	2021	51 425,00
SPL012110	*PV Flottant: accompagnement territoires plaquettes info guide pratique*	Région DITEE	Région	2021	65 450,00
SPL012110 option	OPTION CPI PV Flottant:	Région DITEE	Région	2021	4 250,00
SPL012113	suite feuille de route enrcc	Région DITEE	Région	2021	100 000,00
SPL012116	centre gaz vert 2021	Région DITEE	Région	2021	95 367,00
SPL012117	*Parcours batiment public*	Région DITEE	Région	2021	68 850,00
SPL012118	dispo micromission mobilité	Regionmobilité	Région	2021	125 000,00
SPL012121	ACTEE:parcours transition +animation programme	Région DITEE	Région	2021	104 040,00
SPL012127	REPOS 2	Région DITEE	Région	2021	108 200,00
SPL012130	*COCOPEOPREGION*	Région DITEE	Région	2021	165 000,00
SPL0120AREC08	ERCavenant2021	Région DAFU	Région	2021	7 370,00

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

B. POINT SUR LA DSP RENOV'OCCITANIE

L'année 2021 a permis de finaliser la structuration des offres d'accompagnement Rénov'Occitanie portées par l'AREC pour les logements individuels et de lancer l'activité d'audit à destination des copropriétés. L'activité des 2 dernières années est présentée ci-dessous.

	2020	2021	TOTAL
Contrats signés	210	2336	**2557**
Audit Logements individuels	87	1914	**1988**
AMO Travaux Logements individuels	6	196	**207**
Audit Copro	0	2	**2**
AMO Travaux Copro	0	0	**0**

Le décollage de l'activité en 2021 est notable avec le déploiement depuis le 1er janvier de cette année de la marque Rénov'Occitanie et du réseau des guichets sur tout le territoire régional : près de 2336 contrats d'accompagnement pour la rénovation de maisons individuelles ont été signés en 2021.

L'année 2021 a également permis de structurer l'offre d'accompagnement à destination des copropriétés avec une offre d'audit global opérationnelle depuis février 2021, et une offre de mission d'AMO qui sera opérationnelle début 2022. Une vingtaine d'audits de copropriétés sont en cours actuellement.

2021 a été marquée par le déploiement d'un outil logiciel de type ERP (ERPR'O) permettant la gestion des usagers et le lien avec les opérateurs sous-traitants de l'AREC et les conseillers des guichets Rénov'Occitanie. Cet outil doit permettre la gestion d'un volume d'environ 5000 contrats annuels par l'équipe actuellement en place.

Au niveau de l'activité de crédit, 560 000 € sont engagés à fin 2021 pour des prêts individuels, et 27 000 € en tant que caisse d'avance de subvention. Un prêt collectif à destination d'un projet en copropriété est en cours d'instruction.

Le démarrage effectif, à l'échelle de toute la Région, du nouveau service public au 1er janvier 2021 ainsi que les délais entre le premier contact avec un usager et la nécessité de financer des travaux, explique le décalage constaté sur l'activité de prêt par rapport au prévisionnel. L'activité a vocation à augmenter en volume sur la fin de l'année 2021 et sur l'année 2022 avec un taux de transformation qui demeure faible.

L'année 2021 a également permis de structurer tous les process de contrôles liés à l'activité de crédit :

- Contrôle interne au niveau des équipes opérationnelles et de la direction sous l'égide du Conseil d'Administration,
- Contrôle permanent de 1er niveau, réalisé par les équipes de PWC Bordeaux en octobre 2021,
- Et contrôle périodique, dont le premier a été réalisé par les équipes de PWC Paris en novembre 2021.

Le résultat du contrôle permanent de niveau 2 a conclu à un niveau **« Perfectible »** sur une échelle de 4 niveaux (satisfaisant, Perfectible, Incomplet et Insatisfaisant).

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_209-DE

Le résultat du contrôle périodique a conclu à un niveau « Convenable » sur une échelle de 4 niveaux (Satisfaisant, Convenable, Incomplet et Dégradé). Ainsi la situation observée fait apparaître des anomalies limitées. Certaines peuvent présenter des enjeux importants et doivent être traitées dans les meilleurs délais, mais elles ne compromettent pas le fonctionnement global ni de l'activité audité, ni de l'organisation. Le dispositif de maîtrise est structuré mais peut encore être renforcé.

Au cours, dudit exercice et faisant suite aux différents contrôles, la SPL AREC OCCITANIE a fait évoluer son dispositif de contrôle interne. Les modifications apportées à la cartographie des risques, à la carte des processus, aux procédures nouvelles et modifiées ont été présentées et validées en comité de crédit.